



DOERLER MESURES 57 bis, rue Raymond Poincaré 54500 VANDOEUVRE
Téléphone : +33 (0)3 83 56 46 64 - Télécopie :+33 (0)3 83 56 43 43

Site : www.dmesures.fr – Email : contact@dmesures.fr

CONDITIONS GENERALES

SERVICE APRES-VENTE ET PRESTATIONS DE VERIFICATION

1. Le retour du matériel ne peut être effectué que suite à la rédaction d'un formulaire de retour de matériel disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.dmesures.fr/fr/prestation-et-services/retour-materiel-rma.html>

En l'absence de ces informations, nous nous verrons dans l'obligation de vous retourner le matériel à vos frais.

2. Le retour du matériel (transport) est effectué sous la responsabilité du client. Le matériel doit être emballé correctement afin d'éviter toute dégradation pendant le transport.

3. Le matériel doit être propre et surtout ne pas être contaminé ou pollué de façon à ne pas mettre la santé du personnel DOERLER Mesures en danger.

4. Le matériel ne doit pas être intégré dans un montage spécifique client.

5. DOERLER Mesures ne pourra pas être tenu responsable de l'état du matériel à la réception du matériel et suite à son expertise.

6. En cas de panne, tout accessoire ou câble de liaison doit être retourné avec le matériel.

7. Frais de transport : les frais de transport ne sont pas compris dans les devis de réparation et restent à la charge du client.

SERVICE APRES-VENTE

8. DOERLER Mesures s'engage à expertiser le matériel dans la limite de ses moyens et en fonction de la valeur neuve du matériel. Si l'expertise devait être plus approfondie ou sur demande client, elle fera l'objet d'une proposition de prix spécifique.

9. Délai de l'expertise: 3 à 4 semaines à réception du matériel

10. a) Frais d'expertise : 150 € HT

b) Dans le cas de retour de matériel sous garantie, aucun frais d'expertise ne sera appliqué.

11. Dans la mesure où le client nous retourne le matériel, il s'engage à régler ces frais d'expertise. Si cette expertise est suivie d'un devis de réparation accepté par le client, ces frais d'expertise sont inclus dans le devis ; il en va de même dans le cas de l'achat d'un matériel neuf de remplacement (Sauf pour le matériel Temposonics où ces frais seront appliqués dans tous les cas).

12. DOERLER Mesures acceptera de stocker le matériel à ses frais pour une période maximale de 90 jours. Au-delà de cette période, et sans information contraire du client, DOERLER Mesures procédera à la mise au rebut du matériel confié.

PRESTATIONS DE VERIFICATION

13. Délai standard de vérification : 4 à 5 semaines à réception de la commande et du matériel